

Joigny infos



Joigny au futur... p. 6

Sécheresse

La sécheresse est à nos portes et les nouvelles de nos nappes phréatiques ne sont pas bonnes. Nous savons d'ores et déjà que même si la pluie se mettait à tomber, elle pourrait certes remplir nos cuves, mais pas combler le manque observé dans les nappes.

C'est pourquoi nous demandons à chacun d'entre vous, dès à présent, de commencer à être vigilant et économe. Récupérer autant que possible l'eau de pluie, et la privilégier à l'eau du puits ou bien sûr l'eau du robinet. Éviter de laver vos voitures ou alors aller dans un centre de lavage qui a pour obligation de récupérer l'eau. En ce qui concerne les plantations, choisir des plantes peu gourmandes en eau.

Ramassage des objets encombrants

La communauté de communes du Jovinien organise un ramassage des objets encombrants à votre porte le jeudi 10 mai. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous avez jusqu'au vendredi 4 mai pour vous inscrire en appelant le 03 86 62 47 95. Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ne seront pas collectés. Ils devront être portés à la déchèterie.

Ramassage des déchets ménagers

Les déchets ménagers ne seront pas collectés les mardi 1^{er}, mardi 8, jeudi 17 et lundi 28 mai dans les secteurs concernés. Ils le seront les mercredi 2, mercredi 9, vendredi 18 et mardi 29 mai.

Piscine

La piscine sera fermée les 1^{er}, 8, 17 et 28 mai. Elle sera ouverte de 12h à 19h le vendredi 18 mai.

Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), le samedi de 8h à 12h pour le service population
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. Fax 03 86 62 09 38
police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. : 03 86 62 24 16
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Stationnement en zones bleues

La durée de stationnement en zones bleues, autorisée du lundi au vendredi, est indiquée sur les panneaux de signalisation installés dans les zones concernées.

Elle a été définie comme suit : avenue Gambetta : 1h
● rond-point de la Résistance : 1h30 ● avenue Charles de Gaulle : 1h ● quai de l'Hôpital : 2h ● parking face à l'office de tourisme : 1h30 ● rue Antoine Benoist : 1h ● place du Pilon : 1h ● quai Ragobert : 1/2 h ● quai Leclerc : 1/2 h ● parking Saint-Thibault : 1h30

Le nourrissage des pigeons est interdit

Il est rappelé qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les pigeons (article 120 du règlement sanitaire départemental de l'Yonne).

Circulation et stationnement perturbés

- Avenue Charles de Gaulle : circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys"
- Rues de la Commanderie et Robert Petit : stationnement interdit au droit du chantier de démolition de l'ancien site EDF, circulation des piétons interdite sur les trottoirs et rétrécissement de la chaussée rue de la Commanderie
- Parking rue Basse Pêcherie : interdiction temporaire de stationner devant l'immeuble en cours de réhabilitation
- Rue du Luxembourg : rétrécissement temporaire de chaussée au niveau du n° 12.

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredi 2 mai (9h - 12h)

Conciliateur de justice

Jeudi 3 (10h - 12h) et mercredi 16 mai (9h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi au mois de mai

lundi 7 : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre

lundi 14 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert

lundi 21 : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta

lundi 28 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel

Responsable de la publication : Bernard Moraine

Dépôt légal : 2^e trimestre 2012

ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur - Sens

Visuels : BasaltArchitecture architectes, ville de Joigny, E. Robert-Espalieu, association Joigny Baobab, M. Leau, Simad, Domanys Yonne - habitation, association Romarin de l'Yonne, Arnaud Chassery, Andrew Painter, Ecole Sainte-Thérèse, Vaka et CP productions



Droits et devoirs

Nous avons promis de réveiller la "belle endormie" qu'était devenue notre ville, nous sommes comblés par tant d'événements dans tous les domaines de la vie sociale de ces dernières semaines.

Il y eut, à l'occasion du centenaire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, des expositions, des animations, des ateliers, un spectacle musical. Ce fut pour moi l'occasion d'annoncer devant un large public, dont Allain Bougrain Dubourg le président national de la LPO, la création, à compter de 2013, de cinq refuges sur le territoire de la commune. Un refuge est un endroit où l'homme laisse la nature reprendre ses droits pour que la faune et la flore puissent s'épanouir, ce qui implique, entre autres, de renoncer à l'utilisation de produits chimiques dans cet espace.

Quelques jours après, comme je m'y étais engagé voilà six mois, j'ai tenu une réunion publique aux côtés de Sophie Krantz, adjointe à l'environnement, pour faire le point sur l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers de la ville. Expérience réussie en terme budgétaire comme en terme de sécurité publique, aucun fait délictueux en lien avec l'extinction de l'éclairage n'ayant été relevé pendant cette période. La phase d'expérimentation est terminée, nous entrons dans la phase de mise en application.

Un pari fou et courageux, voilà ce qui m'a poussé, avec Mohamed Belkaïd, adjoint aux sports, à soutenir un incroyable défi, celui d'Arnaud Chassery et de Philippe Croizon. L'un de Joigny est valide, l'autre de Châtellerauld est amputé



des quatre membres. Ils vont tenter de relier ensemble les cinq continents à la nage. Un exploit sportif doublé d'une extraordinaire aventure humaine, une ode au dépassement de soi, à la solidarité et à l'égalité entre les hommes, parrainé par Handicap International. Ces valeurs sont les nôtres à Joigny.

Quel beau moment aussi avons-nous vécu, avec Yann Chandivert, adjoint à la citoyenneté, lors de la remise des cartes d'électeurs aux jeunes qui ont eu 18 ans dernièrement et qui vont donc avoir le droit de voter pour la première fois lors des élections présidentielles. Je leur ai rappelé que ce droit de vote avait été acquis par la lutte, que chaque jour, par le monde, des hommes et des femmes combattaient durement pour ce droit légitime.

Le vote est un droit, certes, mais il est peut-être encore plus un devoir. Alors, j'invite chacun à faire son devoir. Nous ne sommes pas des consommateurs d'une société anonyme, mais des citoyens instruits de nos devoirs envers la République. ■

Votre dévoué maire

Bernard MORAINÉ

En couverture : Joigny au futur - le projet de médiathèque © BasaltArchitecture architectes



Journée de la femme



1 - 2 - Le centenaire de la LPO a été fêté à Joigny du 23 au 25 mars. Allain Bougrain-Dubourg, président national, a fait le déplacement pour inaugurer les manifestations organisées par la LPO de l'Yonne. Avec la complicité du groupe "Entre nous", de l'atelier photo vidéo de l'ACEJ et de la LPO, l'équipe de la bibliothèque a donné un spectacle "L'hirondelle fait le printemps" salle des Champs Blancs les samedi 24 et dimanche 25.

3 - Huit jeunes violonistes de Seljord [petit village de Norvège] et leur professeur ont été accueillis du 14 au 17 mars. Ils ont présenté leur violon "hardanger fiddle", instrument norvégien ressemblant à un violon auquel quatre cordes dites "sympathiques" ont été ajoutées.

4 - 123 Joviniens voteront pour la première fois cette année. Ils étaient invités à une cérémonie de citoyenneté, le 31 mars à l'hôtel de ville, au cours de laquelle Bernard Moraine et son adjoint Yann Chandivert leur ont remis leur carte électorale et un guide civique.

5 - La journée nationale des réservistes 2012 a permis à une dizaine d'élèves du lycée Louis Davier de rencontrer des réservistes opérationnels ou citoyens. A l'initiative du Colonel Louot, délégué militaire départemental, cette journée a été organisée le 15 mars à Joigny, sous la présidence du préfet de l'Yonne et en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires du département.

6 - Au collège de Kilibo (Bénin), les élèves du club Marie Noël cultivent un jardin après les cours. Séraphin Dossoumou, partenaire de l'association Joigny Baobab à l'origine de cette action, les encadre. La vente des légumes sert à financer d'autres projets comme, cette année, l'amélioration de la salubrité dans le village. Une façon de montrer que le jardinage ou l'agriculture sont des activités valorisantes pour les jeunes.



La journée de la femme a été largement commémorée à Joigny cette année encore. Au programme du 8 au 16 mars, la projection du film documentaire "Nos ancêtres, les gauloises" avec la présence de deux actrices, une conférence débat "Violence conjugale : stop !" avec Monique Choux, directrice filière exclusion à la Croix-Rouge de Migennes, une visite guidée de la ville, des moments de bien-être, une exposition de l'artiste peintre Nathalie Godinou. Un jeu concours organisé avec l'association "Les Ailes Joviniennes" a permis à une Jovinienne et une Cézécoise de gagner chacune quatre séances de pilotage de 30 minutes.

Vers une médiathèque du XXI^e siècle...



Il n'y a pas de projet possible de transformation d'une ville s'il n'y a pas un projet culturel qui l'ancre dans son temps, honorant le passé, préparant l'avenir. La culture n'est pas un luxe. C'est ce qui relie les hommes au-delà des générations. C'est donc un enjeu fort pour une politique municipale.

Qu'elles soient dédiées au sport, à l'éducation ou à la culture, les infrastructures d'une collectivité doivent évoluer. Les écoles de 2012 ne ressemblent pas à celles du siècle dernier. Les lieux de diffusion et de confrontation culturelles doivent eux-mêmes savoir évoluer.

Installée dans l'ancien hôtel de ville construit en 1725 par Germain Boffrand, la bibliothèque de Joigny créée en 1824 a vécu bien des évolutions et des transformations. Riche d'une histoire passionnante, elle constitue un véritable lieu de mémoire, de patrimoine, mais également d'échange et de savoir.

En parallèle, depuis 1980 la ville s'est dotée d'une médiathèque (qu'il serait plus exact de qualifier de vidéothèque et de disothèque, au sens premier du terme) installée au premier étage, dans l'espace Jean de Joigny, espace lui-même dédié aux expositions d'artistes contemporains.

La séparation de ces deux entités présente des inconvénients, avec une perte d'énergie et de dynamique, provoquant la dispersion des abonnés qui finissent un

jour par se diriger vers des structures dans les communes voisines où ils trouvent livres et autres supports rassemblés.

L'objectif est donc de réunir ces deux outils afin d'offrir aux Joviniens et aux habitants des environs un véritable **pôle culturel**, une médiathèque dans le plein sens du terme, installée dans l'actuelle bibliothèque (place du Général Valet) et conforme à ce que les usagers d'aujourd'hui et de demain peuvent attendre d'un tel service public. Mais, au-delà, notre objectif est l'intégration d'une ludothèque (qui est aux jeux de société ce que la bibliothèque est aux livres), dédiée aux enfants, aux familles, aux assistantes maternelles et plus généralement aux passionnés de jeux de société. Prendront place également dans cette future médiathèque un point multimédia, une salle d'exposition, une salle pour étudier, un espace de consultation des journaux et magazines, ainsi qu'un espace polyvalent dédié aux arts plastiques. Pour une meilleure synergie des ressources humaines, nous intégrons au sein de ce bâtiment culturel le service de l'animation de l'architecture et du patrimoine, qui quittera donc la maison du Bailli (dont le coût énergétique est très important), maison qui restera dédiée en période touristique à des expositions temporaires.

Le grand basculement que nous permettront ces travaux dans l'actuelle bibliothèque réside dans l'intégration des nouvelles technologies. Pour toute une génération, les clés USB et les smartphones ont déjà remplacé les CD et les DVD, qui seront un jour relégués aux placards de l'histoire.

Je crois, profondément, comme toute l'équipe municipale, qu'un outil culturel de 2012 doit être pensé pour permettre, demain, de prêter lecture et musique aux usagers sur des supports dématérialisés. Notre médiathèque le permettra, à terme. Une nécessité pour que les plus jeunes retrouvent le chemin de la médiathèque.

Le bâtiment chargé d'histoire, élément important du patrimoine jovinien, grâce à l'entrée en son sein des nouvelles technologies, permettra de conforter son rôle de lieu de culture, de connaissance et de reconnaissance, d'échange, de diffusion, de rencontres, un espace où l'on puisse étudier, s'informer et se former, mais aussi se détendre, échanger, et ce pour toutes les générations, en veillant à maintenir une circulation aisée et un accès véritablement facilité, notamment aux personnes handicapées. Un lieu de vivre-ensemble.

Faire entrer nos lieux de culture dans les standards du XXI^e siècle a un coût. Il est de 1 910 000 € HT, mobilier, toitures et travaux d'accessibilité compris. C'est pourquoi nous avons pris nos bâtons de pèlerins pour aller chercher, à tous les niveaux, les subventions qui permettraient d'atténuer le coût résiduel pour les Joviniens. Mission accomplie. L'Etat et le conseil régional de Bourgogne ont validé leur participation. Le conseil général de l'Yonne sera sollicité, sur l'exercice 2013, dans le cadre de son règlement d'intervention pour les communes de plus de 5 000 habitants. Le bureau de la CCJ a lui aussi donné son accord pour une participation. Comme ce n'était pas suffisant, nous sommes allés chercher les fonds européens, qui investiront massivement. Nous sommes, à force de persuasion, parvenus à décrocher le taux maximal

de subvention de 80 %. 382 000 € demeureront à la charge de la ville ce qui, surtout étalés sur deux exercices, et eu égard au désendettement de ces dernières années, est tout à fait supportable.

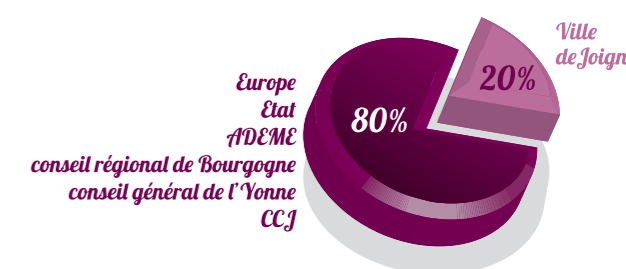
Notons au passage que ces travaux permettront de refaire une partie des toitures de la bibliothèque et d'installer un ascenseur, travaux onéreux qu'il aurait fallu mener, quoi qu'il arrive.

Les 1 800 abonnés actuels de la bibliothèque et de la médiathèque pourront apprécier un outil repensé, modernisé, des horaires élargis, où le maître-mot sera la convivialité. D'autant que partout où les villes ont fait évoluer leurs outils culturels, la fréquentation a considérablement augmenté. ■

Nicolas Soret

Président de la communauté de communes du Jovinien
Maire-adjoint délégué aux finances
et à la culture.

Répartition du coût de la médiathèque



Enfin un CAUE dans l'Yonne



L'Yonne est un des derniers départements à s'être doté d'un conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Opérationnel depuis novembre 2011, le CAUE 89 est doté d'une équipe technique prête à accompagner en toute indépendance les habitants de l'Yonne. Cette équipe comprend deux architectes conseils, Philippe Bodot qui en assure la direction et Sylvie Bretodot, une documentaliste et une assistante.

Le CAUE peut :

- Si vous voulez construire : vous conseiller pour réfléchir sur l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Si vous envisagez de réhabiliter : vous donner des idées pour transformer une habitation, repenser votre mode de chauffage, rénover une toiture, faire un ravalement, etc ;
- Si vous désirez restructurer un bâtiment : vous guider pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une

nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, etc ;



- Si vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable : vous renseigner sur la réglementation, les démarches administratives, les aides financières, les professionnels dont vous avez besoin.

Le CAUE remplit également une mission pédagogique en valorisant des projets déjà réalisés par des missions de sensibilisation et d'information, et en intervenant auprès du public scolaire sur l'architecture, les matériaux, les constructions. Il peut former les élus, les enseignants, les professionnels et les acteurs du cadre de vie, par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

Alors n'hésitez pas à consulter le CAUE 89. ■

Yves Genty
Adjoint au maire chargé de l'urbanisme

CAUE 89

16 -18 boulevard de la Marne 89000 Auxerre
tél. 03 86 72 87 19
contact@caue89.fr – www.caue89.fr

Logement : visitez un appartement témoin

Vous cherchez un appartement à louer à Joigny.

Les deux bailleurs sociaux implantés sur la commune (la SIMAD et le groupe Domanys - Yonne habitation) proposent des logements familiaux du T1 au T5.

Ils vous invitent à visiter leur appartement témoin : un T4 de 80 m² pour le groupe Domanys - Yonne habitation et un T5 de 114 m² pour la SIMAD.

N'hésitez pas à les contacter (visites uniquement sur rendez-vous).

SIMAD

Maryse Chevillon
03 86 62 53 52 - secretariat@simad-joigny.fr
2 avenue de Mayen
www.simad-joigny.com

Groupe Domanys - Yonne habitation

Valérie Diby - 0810 78 79 80 (prix d'un appel local)
valerie.diby@domanys.fr
Agence de Joigny - 8 quai du Général Leclerc - ouverte
les lundi de 14h à 16h, mardi et jeudi de 10h à 12h.
www.domanys.fr



Gastronomie jovinienne : un atout de notre territoire



La gastronomie est depuis toujours l'affaire de terroir à Joigny : vignoble, gibier, poissons d'eau douce, vergers sur les coteaux et ruches.

Les richesses naturelles ont laissé leur empreinte et les voies de transport ont définitivement assis la réputation de notre ville.

En remontant simplement au XVIII^e siècle, les auberges de Joigny accueillent tous ceux qui faisaient étape sur la route royale pour Paris et ce n'est pas un hasard si la majorité des auberges étaient concentrées sur son passage.

Aujourd'hui encore les tables joviniennes participent largement à la réputation de notre ville. Si la cuisine bourguignonne reste très représentée grâce à nos restaurateurs (à la réputation parfois internationale), l'offre s'est largement diversifiée, permettant à chacun de profiter des saveurs de notre région ou de celles de cuisines plus exotiques. A Joigny, la cuisine se décline donc pour tous les goûts et toutes les bourses !

Laurence Marchand
Adjointe au maire chargée du tourisme
Présidente de l'office de tourisme



Au premier plan : M. Lorain "La Côte Saint-Jacques", M. Lavernhe "Le 46 - Modern'Hôtel", Mme Pépin "Café Le Jean", Mme Guyard "Le Sun'Sab", Mme Soubeyras "Le Saint-Thibault"
Au second plan : Mme Lorain "Le Rive Gauche", M. Collet "L'Olivier", M. Onnembo "Brasserie des voyageurs", M. Fernandez "La Past'Attitude", Mme Louvel "Le Canotier"

Les 28 restaurants joviniens

*** Michelin La Côte Saint-Jacques 14 faubourg de Paris 03 86 62 09 70 - Cuisine française Le Rive Gauche quai du Port au Bois 03 86 91 46 66 - Le Paris-Nice rond-point de la Résistance 03 86 62 06 72 - Le 46 - Modern Hôtel 17 rue Robert Petit 03 86 62 16 28 - L'Olivier quai du Général Leclerc 03 86 62 07 11 - La Grilladerie - 8 rue Robert Petit -03 86 62 17 34 - Brasserie bar La Brasserie du Pont 2 rue Basse Pêcherie 03 86 62 05 51 - Café Le Jean place Jean de Joigny 03 86 63 36 42 - La P'tite Pause 26 rue Gabriel Cortel 03 86 62 02 50 - Le Bistrot du marché galerie marchande centre commercial rue des Entrepreneurs 03 86 92 13 06 - Bar restaurant La Source 36 rue Gabriel Cortel 03 86 62 61 92 - Le Canotier promenade du Chapeau 03 86 62 16 71 - Le Saint-Thibault 6 place Saint-Thibault 03 86 62 15 66 - Les Promenades 17 avenue Jean Hémerly 03 86 62 18 13 - L'Escargot de Sab avenue Roger Varrey 03 86 62 10 38 - Crêperie - O'Deux Saisons 3 avenue Roger Varrey 03 86 73 14 70 - Cuisine italienne - La Brasserie des Voyageurs avenue Gambetta 03 86 62 11 75 - Restaurant marocain - Le Palais d'Agadir 37 avenue Gambetta 03 86 62 30 85 - Pizzeria - La Fringale 21 bis quai Ragobert 03 86 62 28 73 - Pâtes, pizzas, tortillas - La Past'attitude 63 rue Gabriel Cortel 06 64 78 94 27 - Pizzas, brochetterie - La Pomme d'Argent rond-point de la Résistance 03 86 62 26 53 - Spécialités chinoises - L'Etoile de Pékin 50 rue Gabriel Cortel 03 86 91 41 59 Spécialités kurdes - Ege 51 - 53 rue Gabriel Cortel 03 86 56 00 83 - Spécialités turques - Galaxie 54 rue Gabriel Cortel 03 86 62 30 95 - Le Bosphore 5 avenue Roger Varrey 03 86 62 02 63 - Selim Kebab 12 avenue Gambetta 03 86 62 43 74 - Snack - bar - Sun'Sab quai Ragobert 03 86 62 01 32 - Restauration rapide - Mc Donalds rue des Entrepreneurs 03 86 62 45 10 (source : guide "Joigny hébergement restauration 2012" de l'office de tourisme).

Plan canicule : soyons solidaires



Le centre communal d'action sociale met en place un dispositif pour aider et accompagner les personnes vulnérables qui pourraient être confrontées à une situation de canicule.

Vous résidez à votre domicile et vous êtes :

- une personne âgée de plus de 65 ans
- une personne âgée de plus de 60 ans et reconnue inapte au travail
- une personne handicapée

Vous avez la possibilité de vous inscrire au CCAS pour être contacté(e) et visité(e) si le plan canicule est déclenché. Comme chaque année, il sera activé du 1^{er} juin au 31 août. La démarche d'inscription peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal par téléphone ou par mail. Un tiers (parent, médecin, service de soins...) peut également signaler une personne avec son accord.

Devenez "personne relais"

Vous avez un peu de temps libre,
Vous êtes valide,

Devenez "personne relais" afin de venir en aide aux personnes fragiles vivant à domicile qui se seront inscrites auprès du CCAS.

Quelques conseils en cas de fortes chaleurs

- Ecoutez la météo qui donnera des bulletins d'alerte
- Portez des vêtements légers, amples, de couleur claire
- Restez à l'intérieur autant que possible
- N'ouvrez volets et fenêtres que le matin de bonne heure
- Limitez les sources de chaleur (lampes...)
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Mouillez-vous la peau plusieurs fois par jour
- Buvez régulièrement des boissons non alcoolisées.

Relayez ces messages de prévention autour de vous ! ■

Frédérique Colas

Adjointe au maire chargée des affaires sociales
Vice-présidente du CCAS

CCAS

3 quai du 1er Dragons - Joigny
Tél. 03 86 92 48 28 - Fax : 03 86 91 70 73
E-mail : ccas@ville-joigny.fr

230 enfants sensibilisés au jardinage



Semer, repoter, arroser... Le jardinage n'est plus un secret pour les 230 élèves de Joigny et de la région, dont 150 des écoles de La Madeleine et Saint-Exupéry, qui ont participé à la "Semaine du jardinage pour les écoles".

Cette quatorzième édition, organisée du 12 au 18 mars, se tenait à la jardinerie "Au joli monde de Baron", partenaire officiel de l'opération. Douze bénévoles de l'association Romarin de l'Yonne se sont relayés pour animer les ateliers. Deux groupes étaient accueillis chaque demi-journée et alternaient visite de l'exploitation et travaux pratiques. Après un goûter offert par "Le joli monde de Baron", chaque classe est répartie avec une cagette de fleurs et chaque élève emportait la plante qu'il avait repotée. Faute de place durant cette semaine, quatre autres classes ont découvert les joies du jardinage courant avril.

L'association Romarin de l'Yonne, émanation de l'Ordre national de Romarin, a été créée en 2011. Sa devise est "Le respect de l'homme et de la nature". Elle compte actuellement 25 chevaliers et chevalières qui interviennent bénévolement dans les écoles du département à la demande des enseignants pour les soutenir dans leurs projets pédagogiques, transmettre leur savoir et partager



leur passion. L'objectif est d'aider les enfants à connaître, comprendre et respecter leur cadre de vie. Toujours avec les écoles, l'association Romarin de l'Yonne participe à de nombreuses animations dans tout le département. Elle souhaite renouveler, en 2013, la manifestation "Les jardins d'écoles s'exposent" qui avait connu un grand succès en juin 2010 à Migennes. ■

Manuelle Moine

Adjointe au maire chargée des affaires scolaires

Chenilles processionnaires du pin : Joigny ville test



La ville expérimente des techniques de piégeage pour lutter contre les chenilles processionnaires du pin. Il s'agit d'une étude nationale menée dans plus de trente communes françaises par l'INRA et le centre technique national Plante & Cité, afin de trouver des solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ces techniques de piégeage, respectueuses de l'environnement, vont être testées sur trois sites : à l'école Saint-Exupéry, au monument aux morts et sur l'ancien site militaire.

Au mois de juin, des pièges à phéromones seront installés afin de capturer, durant l'été, les papillons mâles de cette espèce, les empêchant ainsi de se reproduire. Ils seront comptabilisés tout au long de l'été. Un quatrième site, appelé site témoin, a été retenu au lieu dit "Fecheroy" proche des serres municipales pour mettre en

évidence les fluctuations naturelles des populations de processionnaires du pin.

En février, les nids des chenilles seront dénombrés sur ces quatre emplacements.

De février à avril, d'autres moyens de lutte alternative seront mis en place : l'échenillage et l'installation de pièges à chenilles.

Cette étude, qui doit durer jusqu'à la fin de l'année 2013, est pilotée par le ministère du développement durable avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre du plan Ecophyto 2018 du Grenelle de l'environnement. ■

Sophie Krantz

Adjointe au maire chargée de l'environnement



Extinction de l'éclairage la nuit : un pari gagné !

Après six mois d'expérimentation, l'heure est au bilan. Une économie de 57 135 kw/h, soit 17 825 € en projection sur une année, c'est plus que les 11 000 € que nous avions d'abord envisagés. Cela nous permet d'absorber l'augmentation des 12 % de taxes subie depuis l'été 2011.

Autre élément à prendre en compte, la sécurité des Joviniens. Les représentants de la gendarmerie nationale indiquent que cette mesure n'a pas eu d'incidence sur la sécurité durant les plages horaires concernées.

Forts de cette expérience, nous avons décidé de maintenir ce dispositif, dont l'enjeu est également environnemental puisqu'il réduit la pollution lumineuse.

Depuis le début du mois et ce jusqu'au 31 octobre, les horaires d'extinction sont ceux de l'été, c'est-à-dire de minuit à 4h en semaine et de 1h à 5h le week-end.

L'éclairage public : d'autres sources d'économies !

Chaque année, la ville rénove son parc bien vétuste et obsolète dans certains quartiers. Elle change des candélabres, des câbles, des ampoules, elle installe des variateurs, ou bien réalise des travaux sur les armoires. Ces opérations, ajoutées aux mesures d'extinction, ont permis de réduire de 23 448 € la facture 2011 d'électricité.

Sophie Krantz

Adjointe au maire chargée de l'environnement



Des panneaux, installés aux entrées de la ville, indiquent l'amplitude maximum d'extinction de l'éclairage public.

Le pari fou d'Arnaud Chassery et Philippe Croizon



Le 6 mai prochain Arnaud Chassery de Chamvres et son ami Philippe Croizon, prendront le départ pour une grande aventure, un pari fou : relier les cinq continents à la nage.



La municipalité salue et soutient ce challenge hors du commun. Lors de sa réunion du 21 mars dernier, le conseil municipal a accordé une subvention à l'association Alopias qui gère ce projet.

Arnaud Chassery, Philippe Croizon : une solide amitié

Après un tragique accident en mars 1994, Philippe Croizon est amputé des quatre membres. Sur son lit d'hôpital, lui vient l'idée de traverser la Manche à la nage. En 2008, il se décide et fait appel à Arnaud Chassery qui lui prodigue de précieux conseils. Les deux hommes s'entraînent dans La Manche et une solide amitié se tisse. Le 18 septembre 2010, Philippe Croizon réussit son exploit.

Le 24 novembre 2010, salle Claude Debussy, Arnaud Chassery présente, en compagnie de Philippe Croizon, le film de sa traversée du détroit de Gibraltar. Les deux hommes annoncent leur projet pour 2012 : relier les cinq continents à la nage. D'un commun accord, ils décident de réaliser cette aventure humaine pour l'association Handicap international. ■

Mohamed Belkaïd
Adjoint au maire chargé des sports

En août 2008, Arnaud Chassery traversait la Manche puis, en août 2010, le détroit de Gibraltar. En septembre 2010, Philippe Croizon, amputé des quatre membres, réussissait son pari fou de rejoindre, lui aussi, les côtes française et anglaise à la nage.

Aujourd'hui, les deux hommes se lancent cet incroyable défi, jamais réalisé jusqu'à présent, qui représente environ 45 heures de nage sur plus de 85 km. Ils devront affronter des courants violents, de redoutables mammifères marins (les requins et les orques) ou des méduses au venin mortel et nager dans des eaux tantôt très chaudes (jusqu'à 26° en Mer Rouge), tantôt très froides (0° dans le détroit de Béring).

Ce périple se déroulera de mai à août à raison d'une traversée par mois après un entraînement rigoureux : Océanie - Asie en mai, Afrique - Asie en juin, Europe - Afrique en juillet, Asie - Amérique en août. Dimanche 6 mai, ils s'envoleront pour la Papouasie et se jetteront dans les eaux de l'océan Pacifique entre le 13 et le 17 mai pour leur première traversée, selon les conditions météorologiques.



L'agenda sportif

Pétanque challenge Jean-Claude Lavau - triplètes mardi 8 mai - terrain rue des Ingles ● **Badminton** tournoi jeunes et vétérans samedi 12 et dimanche 13 mai - tournoi adultes samedi 19 et dimanche 20 mai - salle omnisports ● **Football** tournoi Bernard Devove (U9/U11/U13) jeudi 17 mai - stade de La Madeleine ● **Karaté** coupe samouraï samedi 12 mai - salle omnisports de 14h à 19h ● **Basket** 24h samedi 26 et dimanche 27 mai - salle omnisports

En revenant du marché, chaque samedi de mai et juin

Créée en 2010 par l'école de musique et l'office de tourisme, cette animation a pour but de développer l'œnotourisme lors d'un moment convivial où les échanges autour de la musique et du vin se font simplement. Cela permet de faire découvrir les vins et d'ancrer l'image viticole de Joigny. En effet, le vignoble est au nord des AOC de l'Yonne et c'est le plus septentrional de Bourgogne.

Cette animation évolue d'année en année pour répondre aux demandes des participants.

L'an passé, les concerts-découvertes dans la cave du XVI^e siècle de l'école de musique ont été suivis d'une présentation d'un vin de Bourgogne et d'une dégustation, la mise en avant d'un produit de saison sur le marché.

Les chefs de Joigny ont proposé une recette pour un produit de saison. L'office de tourisme a édité des cartes postales distribuées gratuitement aux commerçants pour mettre en valeur les produits. Ce fut un vrai succès.

Pour l'édition 2012, les modifications tiennent à l'heure de la manifestation. Elle est avancée à 11h pour que chacun puisse faire son marché ensuite s'il le désire. Dès les beaux jours, la fréquentation du marché est plus étalée en plages horaires entre les lève-tôt, la grasse matinée pour certains et les touristes qui flânent.

Le programme musical sera varié : international avec le Wavedrum, le Kantele (instrument finlandais joué par des Finlandais dans le cadre d'un partenariat européen de l'école de musique), ou original avec les cuillères, le



cor anglais... le public sera même invité à danser pour créer une grande farandole.

Le point de rendez-vous est toujours devant le marché couvert, côté gare routière. Pendant une dizaine de minutes, les musiciens animent la halle. Puis la petite fanfare "Rue Saint-Jacques" entraîne du marché jusqu'aux caves de l'école de musique où des artistes différents font découvrir des musiques de tous les temps et de tous les continents ; ce moment musical est suivi d'une dégustation commentée de vins. ■

Laurence Marchand
Adjointe au maire chargée du tourisme
Présidente de l'office de tourisme

Programme dans la brochure "Bougez à Joigny"

Andrew Painter, peintures



Andrew Painter, peintre né en Angleterre en 1957, expose à l'espace Jean de Joigny jusqu'au 24 juin prochain.

Ses personnages étonnés, joyeux, malicieux, cravates récalcitrantes au vent pour les hommes, habitent ses toiles tandis qu'il semble cultiver l'art de l'indiscipline. Son travail est empreint d'humour, d'ironie, et de l'impertinence de qui aime bousculer l'ordre établi pour s'en moquer gentiment.

Alors si son art peut déranger les âmes chagrines qui aiment que les choses soient à leur place et dans un parfait alignement, il suffit de regarder de près le regard des personnages qu'il peint, pour comprendre que notre homme, empreint lui aussi d'une grande humanité, nous renvoie le soupçon de folie qui sommeille en nous. ■

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble" Site de l'ex Groupe géographique : pari tenu !

Il y a un peu plus d'un an, avec la CCJ nous signions le CRSD pour la revitalisation des 15 ha laissés vacants par le départ de l'Armée. A l'époque, le défi qui nous était proposé s'annonçait immense pour une ville de la taille de Joigny et ses contraintes budgétaires. Certains nous prédisaient même des lendemains difficiles. Nous n'avons eu cure des critiques infondées et appliqué la méthode qui nous sied : travail, ambition, audace et responsabilité. Aujourd'hui, un pôle de formation avec une multitude d'organismes a suivi l'installation du groupe Elite Restauration. Il devrait s'enrichir dans les prochains mois d'un centre de formation aux métiers de la métallurgie. D'ores et déjà, nous travaillons à l'installation d'un pôle social tout à fait complémentaire qui verra l'émergence d'un centre social et la réunion des services sociaux municipaux et départementaux.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny – majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny" Joviniens, on vous prend pour des benêts

Les parkings de la gare sont utilisés par des voyageurs qui, en très grande partie, viennent des agglomérations de la communauté de communes du Jovinien (CCJ) extérieures à Joigny et de communes de cantons limitrophes. Dans le coût global de 564 000 € TTC, la ville supporte 87 % de la part hors subventions et la CCJ 13 %. Bel exemple de solidarité partagée ! Pour créer la fameuse pépinière d'entreprises relevant du CRSD, la majorité du conseil municipal a décidé de céder à la CCJ plusieurs parcelles d'une superficie totale de 30 057 m² au prix de 234 500 € soit 7,80 € le m².

Or l'équipe précédente avait négocié et était parvenue à un accord avec un acheteur potentiel pour l'une de ces parcelles, 10 000 m², au prix de 19 € le m². En mai 2007, le conseil municipal avait approuvé les ventes d'une autre de ces parcelles, pour la

construction d'une résidence senior, au prix de 25 € le m² et d'un terrain voisin à Domanys, pour son nouveau quartier de la gare, à 30 € le m².

Peut-on vendre 234 500 € un ensemble de terrains dont une partie valait déjà en 2007 entre 315 000 € et 340 000 € ? Alors, s'agit-il d'un nouveau cadeau de votre dévoué maire à son adjoint, président de la CCJ ?

Bien sûr le Maire s'abrite derrière l'estimation des Domaines, mais il faut savoir que ce n'est qu'une estimation souvent bien loin des prix du marché.

Jusqu'où ira-t-on en matière de largesses au profit de la CCJ dont les habitants non résidents à Joigny usent déjà allègrement des équipements et installations locales payées par les Joviniens ? Joviniens, votre patrimoine foncier est bradé !

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny" Nos prévisions s'avèrent vraies...

Nous vous disions précédemment que la municipalité faisait des prévisions d'investissement irréalistes pour cette année 2012. Pour preuve, fin 2010, nous avons voté au conseil municipal la 2^e tranche de travaux de l'école maternelle de la Madeleine, et approuvé le choix des entreprises pour la couverture (52 881 € HT), l'isolation (15 980 € HT) et les panneaux photovoltaïques (161 797 € HT). Mais depuis fin 2010, où sont passés les panneaux photovoltaïques ? Les écolos, partie prenante de cette équipe incohérente apprécieront ! Alors oui, les mots ont du pouvoir, mais notre groupe préfère les actes... Nous préférons à la maîtrise du langage, la maîtrise des faits.

Alors ne vous trompez pas, la municipalité socialo-communiste essaye de nous faire prendre des vessies pour des lanternes... Ne vous trompez pas non plus pour le second tour des élections

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Conférences débats

"De mémoires d'ouvriers" - film de Gilles Perret - débat : "Le monde ouvrier et la désindustrialisation" - C3V maison citoyenne - jeudi 3 mai - 19h30 - salle Claude Debussy

"Monastères de femmes en France médiévale" - par Elisabeth Jacquier - UTJ - mercredi 9 mai - 20h30 - Halle aux Grains

"Quelles sont les clés d'un avenir énergétique soutenable ?" - exposé de Thomas Guéret de l'association Négawatt dont la démarche vise à faire la chasse aux watts inutiles grâce à une utilisation plus efficace de l'énergie et à recourir judicieusement aux énergies renouvelables - C3V maison citoyenne - mardi 15 mai - 19h30 - Halle aux Grains

Spectacles musicaux

"Les trois arbres" et "Ce n'était qu'un rêve" - école Sainte-Thérèse et école de musique - jeudi 24 mai - à partir de 20h - salle Claude Debussy - places limitées

"D'air, d'eau, de terre et de feu" - 120 choristes - dans le cadre du festival choral académique - collèges Marie Noël de Joigny, Pierre Larousse de Toucy, Les cinq rivières de Charny, Bienvenu Martin d'Auxerre et Alexandre-Dethou de Bléneau - vendredi 1^{er} juin - 20h - salle Claude Debussy - places limitées

Cérémonie patriotique

Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 - mardi 8 mai - 11h - monument aux morts

Expositions

Jean-Marie Carrière - jardins fleuris - paysages icaunais peintures à l'huile au couteau - office de tourisme - 4 quai Ragobert - tél. 03 86 62 11 05 - jusqu'au 15 mai

"Au pays des fleurs..." - Atelier de Prinsac - 1 rue des Moines - samedi 12 mai de 10h à 12h et de 14h à 19h ou sur rendez-vous au 06 62 10 52 71

Le temps des Demeures - hommage à Aurélie Nemours - atelier Cantoisel - 32 rue Montant au Palais - ouvert les samedis et dimanches sauf jours fériés de 14h30 à 18h - tél. 03 86 62 08 65 - ouverture officielle samedi 26 mai et présentation d'un livre "L'activité artistique depuis 2006"

O 2 Z' ARTS PINCEAU ET BURIN - cours d'arts plastiques dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal - 61 rue G. Cortel - du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV - tél 03 58 44 03 76

Lorain Gallery - art moderne et contemporain - mobilier design - 12 bis quai Leclerc - du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h - également sur RDV Tél. 03 86 73 75 53



Les rendez-vous

Cinéma - salle Claude Debussy - les films du mois de mai

Zarafa avec Max Renaudin, Simon Abkarian ● **Cloclo** avec Jérémie Renier, Benoît Magimel ● **Hunger games** Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson ● **Les adieux à la reine** avec Léa Seydoux, Diane Kruger ● **Les Pirates, bons à rien, mauvais en tout** avec Hugh Grant, Salma Hayek ● **Sur la piste du Marsupilami** avec Jamel Debbouze, Alain Chabat ● **The descendants** avec George Clooney, Shailene Woodley ● **Plan de table** avec Elsa Zylberstein, Franck Dubosc ● **My week with Marilyn** avec Michelle Williams, Eddie Redmayne ● **Radiostars** avec Manu Payet, Clovis Cornillac ● **A moi seule** avec Agathe Bonitzer, Reda Kateb ● **Aux yeux de tous** avec Mélanie Doutey, Olivier Barthélemy ● **Blanche Neige** avec Julia Roberts, Lily Collins ● **Nouveau départ** avec Matt Damon, Scarlett Johansson ● **Le prénom** avec Patrick Bruel, Valérie Benguigui

Films communiqués par l'association Panoramic qui gère le cinéma à Joigny, sous réserve de disponibilité des copies distributeurs - Programme sur le répondeur cinéma - **03 86 62 43 85** - à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05), sur les sites <http://panoramic-joigny.cine.allocine.fr> et www.ville-joigny.fr - sortir à Joigny/cinéma.

A noter aussi

L'œil du photographe - découverte de la photographie et de la technique du tirage argentique - tirage en chambre noire de manière originale - exposition à la lumière du papier photosensible à la base de toute photographie Atelier photo de l'ACE Joigny - samedi 28 avril de 14h30 à 18h - maison du Bailli

Culturisme - finale nationale du plus bel athlète de France avec Patrice Thomas, M. Monde, en démonstration - institut Michel Gauthier et association culturiste française - samedi 28 avril - 18h - salons de l'hôtel de ville

Election présidentielle - 2^e tour - dimanche 6 mai - bureaux ouverts de 8h à 18h

"Eclats de Chœur" - concert de l'Ensemble choral de Joigny - musique du 20^e siècle - samedi 12 mai - 20h30 - église Saint-Jean - réservation à l'office de tourisme

Randonnée pédestre gourmande dans la forêt d'Othe association Tourisme, terroir et développement -

deux circuits de 8 et 15 km - petit-déjeuner lors de l'inscription - collation à mi-parcours pour la randonnée de 15 km - dégustation à l'arrivée - dimanche 13 mai - inscriptions à partir de 8h - départ à 8h30 - place du 1^{er} RVY - renseignements Martine Lecestre après 20h au 03.86.91.92.23 ou contact@tourisme-joigny.fr

Collecte de sang - mercredi 16 mai de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collecte de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs le mercredi 23 mai - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Journée nationale de la santé du pied - consultations gratuites par des professionnels - mercredi 23 mai de 14h à 17h - dispensaire - cour d'honneur de l'hôtel de ville

Journée nationale du dépistage des cancers cutanés consultations gratuites par des professionnels - jeudi 24 mai de 10h à 12h et de 15h à 17h - dispensaire cour d'honneur de l'hôtel de ville

